

Convoqué le 18/06/21, le conseil s'est réuni le 30/06 à 18h30

Le secrétariat est assuré par T. Nonnotte  
Tous les membres sont présents

→ Régime indemnitaire des agents territoriaux  
Sur proposition du maire, le conseil décide (pour: 7, abstention: 3, contre: 1) d'accorder le bénéfice de la RIFSEEP - IFSE (part fixe) à Valérie GRUET adjointe administrative et de saisir le Centre de Gestion du DOUBS. S'agissant d'une décision de principe, le maire proposera au conseil le montant de l'indemnité à verser.

→ PLU / ER n°4 - Mise en demeure d'acquiescer - - - - 21/14  
Par lettre du 12/06/2021, M. NEKADMI, propriétaire de la parcelle ZA 68, adresse à la commune une mise en demeure d'acquiescer ladite parcelle car l'ER 4 du PLU grave significativement la propriété au point de la rendre impropre à la construction.  
L'intérêt de cet ER n'étant plus avéré, le conseil décide, à l'unanimité de ne pas acquiescer le foncier concerné par l'emplacement réservé.

→ Projet de contrat Etat / ONF 2021-2025 - - - - 21/15  
Ce nouveau projet comprend notamment la mise en place d'une nouvelle contribution des communes forestières ainsi qu'une réduction des effectifs de 95 ETP/an.  
Le CM, à l'unanimité, refuse d'adopter ce contrat et autorise le maire à signer la pétition qui s'oppose à l'application de ce contrat.

Informations diverses : sur

- Travaux du cimetière de Jarceaux,
- Problématique Eaux Pluviales - rue de la Fontaine et des Grands Prés
- Enquête relative à la création de "champs photovoltaïques"
- Tournee prochaine du député E. Alauzet.

La séance est levée à 20 heures

Le Maire,

Le secrétaire,

Les conseillers,

